

Université PARIS-PANTHEON-ASSAS

Session :	Janvier 2023
Année d'étude :	Master 1 Droit pénal
Discipline :	Droit pénal spécial <i>(Unité d'Enseignements Fondamentaux 1)</i>
Titulaire du cours :	Mme Agathe LEPAGE
Documents autorisés :	Code pénal Code de procédure pénale

Les étudiants traiteront au choix l'un des sujets suivants :

1^{er} sujet : Dissertation : Le couple en droit pénal spécial

NB : le sujet est à traiter dans la limite des infractions étudiées en cours

2nd sujet : Cas pratique :

En août 2022, Vincent dirige pour la première fois une colonie de vacances. Âgé de 31 ans, il est le doyen de l'équipe d'animation, composée par ailleurs de Caroline, 20 ans, Daniel, qui a fêté ses 19 ans en mai dernier, Joseph, 25 ans, et Nadine, 23 ans. Tout ne se déroule pourtant pas comme prévu à leur arrivée avec les enfants et les adolescents du groupe sur le site, un camping au bord d'un lac, ceint par la forêt, quelque part dans l'Aube...

D'emblée, Caroline, d'humeur blagueuse, décide de surprendre son collègue Joseph en l'attendant cachée derrière un arbre. Elle rit par avance, pensant pouvoir lui faire une petite frayeur. Au moment où Joseph s'approche, elle bondit, juste devant lui, en hurlant. Joseph

sursaute de peur et, en retombant, se tord la cheville sur la racine visible de l'arbre. L'entorse provoquée par sa mauvaise chute l'obligera à marcher avec des béquilles pendant une semaine.

Joseph, qui en veut beaucoup à Caroline, élabore un plan. Alors qu'elle prend sa douche, il se saisit des vêtements qu'elle a suspendus à la porte de la cabine, et s'en va. De peur d'être soupçonné, il remet les vêtements à Nadine, en lui disant qu'il les a trouvés par terre dans un couloir et qu'il faudrait les déposer dans la boîte à objets trouvés. Nadine trouve étranges les explications de Joseph mais accepte, malgré ses suspicions. Par paresse, elle ne va toutefois pas déposer tout de suite les vêtements aux objets trouvés. Elle les laisse sur une étagère dans sa chambre en se disant qu'elle aura bien le temps d'y aller un peu plus tard. Mais quelques jours après, elle entend Caroline dire que ses vêtements ont mystérieusement disparu. Nadine, craignant d'avoir des ennuis, n'ose pas dire qu'ils sont dans sa chambre.

De mauvaise humeur ce matin en raison de cette affaire, Nadine, sur le chemin d'une animation, croise le jeune Edgar, 12 ans, qui a l'air perturbé. Nadine a déjà repéré cet enfant qui l'agace – elle n'est pas très patiente - car elle le trouve turbulent et chahuteur. En le voyant ce matin, elle lui demande ce qui ne va pas. Il lui confie être extrêmement triste car ses parents sont au bord de la mer avec sa petite sœur, pendant que lui est en colonie, et lui dit qu'il se sent abandonné. Du tac au tac, Nadine lui répond que s'il était plus sage, ses parents partiraient peut-être avec lui en vacances et qu'il n'a qu'à s'en prendre à lui-même. Elle tourne les talons et s'en va, laissant Edgar tétanisé. Il va dans sa chambre, écrit sur une feuille de papier « Personne ne m'aime » puis se dirige vers le lac. Alors qu'il ne sait pas nager, il entre dans l'eau, avance aussi loin que possible et se laisse couler. Caroline, qui passait par hasard au bord du lac, voit Edgar s'enfoncer seul dans l'eau profonde, hurle à l'aide. Nadine, alertée par les cris, arrive en courant et demande à Caroline ce qu'elle fait sur la rive. Caroline n'a pas le temps de répondre : Nadine n'hésite pas une seconde et se jette à l'eau pour secourir Edgar. Elle arrivera cependant trop tard, Edgar s'est noyé. Nadine, effondrée, ne se pardonnera jamais ses paroles et le fait d'être arrivée trop tard.

De leur côté, les autres animateurs se livrent à des activités diverses. Vincent organise un jeu. Tour à tour, les enfants doivent, les yeux bandés, suivre un parcours particulièrement acrobatique en écoutant la voix de leurs camarades. L'épreuve est chronométrée et celui qui aura réalisé le parcours le plus rapidement sera le vainqueur. Les enfants sont tous très excités, car le vainqueur doit gagner le trophée de la colonie ! Au milieu du parcours, il est nécessaire de marcher sur un échafaudage de fortune : des chaises et des tables, à deux mètres de haut, que

Vincent a mis en place. Le début du jeu s'est déroulé sans encombre, mais le petit Jonathan, âgé de 10 ans et particulièrement compétitif, est tombé de l'échafaudage bancal et s'est cassé la jambe. Il sera immobilisé pendant trois semaines.

Pendant ce temps-là, Daniel, peu intéressé par les animations, discute avec deux adolescentes, restées à l'infirmerie parce qu'elles ne voulaient pas sortir avec les plus petits : Lisa, qui a eu 14 ans au début de la colonie, et Julie, qui aura 15 ans dans une semaine. Au cours de la conversation, le téléphone portable de Julie sonne et elle s'éclipse pour répondre. Cette absence de Julie arrange bien Lisa qui trouve Daniel très séduisant et espère depuis le début de la colonie pouvoir aller plus loin avec lui. À peine Julie est-elle partie que Lisa embrasse Daniel. Ce dernier, qui n'est pas indifférent à son charme, se prend au jeu. Ils se déshabillent et ont un rapport sexuel. Ils seront interrompus par Julie, qui, à l'issue de son coup de téléphone, revient dans les locaux de l'infirmerie et découvre Lisa dans les bras de Daniel. Julie est choquée par la scène, d'autant plus qu'elle était amoureuse de Daniel et que, deux jours auparavant, elle avait cédé à ses avances sexuelles. Il lui avait dit qu'il était amoureux d'elle et n'avait d'yeux que pour elle, ce qui était pour Julie la condition pour qu'elle ait un rapport sexuel avec lui. Quelle déception ! Elle pousse Daniel pour le séparer de son amie. Dans sa chute, il se cogne la tête contre le sol. Il est légèrement sonné mais parvient à prendre la fuite.

De peur que Julie ne raconte tout, Daniel décide de prendre les choses en main. Le lendemain matin, au petit-déjeuner, il prépare un thé dans lequel il a versé de l'aconit, une plante contenant un poison violent qu'il a trouvée dans la forêt. Il espère en avoir mis suffisamment pour la faire taire définitivement. Avant le repas, Daniel substitue la tasse de thé qu'il a préparée à celle qui se trouvait sur un plateau destiné à Julie. Ayant récupéré son plateau, Julie s'installe à la table du petit déjeuner avec une amie, Joséphine, âgée de 14 ans. Daniel les observe de loin et il est pétrifié en voyant Joséphine tendre la main vers la tasse qui se trouve sur le plateau de Julie. Joséphine boit sous ses yeux une gorgée de la boisson. Effaré, Daniel quitte la cantine au plus vite. L'intoxication de Joséphine causera son décès.

Sur le chemin du retour, le chauffeur de bus, Gérard, ébranlé par tous ces épisodes, pour certains dramatiques, souhaite quitter au plus vite les lieux. Il conduit de façon irréprochable des autocars depuis plus de vingt ans mais, cette fois-ci, c'en est trop. En dépit de la présence des enfants à l'arrière, il ne lâchera pas la pédale d'accélération. Roulant jusqu'à 120 km/h sur des routes de campagne, il se permet même de dépasser quelques tracteurs, sans visibilité, en franchissant une ligne pleine. Grâce à sa conduite sportive, les enfants et adolescents seront

rentrés chez eux une heure plus tôt. Ce n'est pas pour déplaire à Homer, le père de Lisa qui attend le retour de Daniel de pied ferme. Il a appris la relation que Daniel a eue avec sa fille et il est bien décidé à lui régler son compte. Très remonté, il souhaite que ce Daniel ne soit plus qu'un lointain souvenir. La veille du retour, il a exhumé son vieux fusil de chasse de la cave. Il est allé acheter des munitions flambant neuves pour le charger et l'a rangé dans son coffre. Le jour J, il est prêt. Dès qu'il aperçoit le bus arriver, il s'empare de son arme. Lorsque Daniel descend, il le met en joue et hurle "je vais te faire la peau, vermine !" C'était sans compter sur la vétusté du fusil, véritable antiquité, qu'il n'avait pas utilisé depuis des années - il s'enraye et la balle ne sortira jamais du canon.

Déterminez les infractions commises et identifiez les peines encourues. Si certains faits vous paraissent ne pas vous permettre de retenir ou d'écarter de façon certaine l'existence d'une infraction, présentez les solutions envisageables.

NB : Pour information :

Article R413-10 du Code de la route :

I. - Hors agglomération et à l'exception des voies sur lesquelles la vitesse des véhicules est limitée à 80 km/h en application du 3° du I de l'article R. 413-2, la vitesse des véhicules de transport en commun est limitée à 90 km/h.

II.- Toutefois, cette vitesse maximale est relevée à 100 km/h :

1° Sur les autoroutes pour les véhicules dont le poids total est supérieur à 10 tonnes et possédant des caractéristiques techniques particulières définies par arrêté du ministre chargé des transports

2° Sur les autoroutes et les routes à chaussées séparées par un terre-plein central pour les véhicules dont le poids est inférieur ou égal à 10 tonnes.

III.- En exploitation, ces vitesses maximales sont abaissées à 70 km / h pour les autobus et les autocars avec passagers debout.